



Septembre 2008



LE CARNET

◇ **Naissances**
 Timéo STRABONI--MARTIN, le 25 juin
 Mary LARGE, le 28 juin
 Maïssen MOUGOU, le 17 juillet
 Wael ESSAADI, le 18 juillet
 Léna BIAVA, le 21 juillet
 Emma TOMA, le 27 juillet
 Enis VALERO, le 27 juillet
 Coralie HERRERA, le 28 juillet
 Manon DUGHERA, le 30 juillet
 Jade PROST, le 5 août
 Imen AYASHI, le 8 août
 Maleaume FANGET, le 9 août
 Rayan MARECHAL, le 17 août
 Badis MECHERI--HEDHLI, le 22 août

◇ **Mariages**
 Carmen ARIZA RIVAS et Gérard REYNAUD, le 5 juillet
 Béatrice FOUJOLS et Christophe ARNOUD, le 5 juillet
 Stéphanie CHARRIER et Rachid KRIMAT, le 5 juillet
 Jeannine MICHAUD et Bernard CHAMBON, le 19 juillet
 Germaine GROS et Pedro FRANCISCO, le 26 juillet
 Cécile BAGHDASSARIAN et Jean BONZON, le 30 août

◇ **Décès**
 Georgette PERROTIN veuve GORLIEZ, le 4 août



PERMANENCES DES ELUS (samedi 10 h - 12 h)

- 6 sept : Robert RESTA
- 13 sept : Pierre COMMARMOT
- 20 sept : Catherine BRIDAY
- 27 sept : J.-Cl. LAZZARONI

AGENDA de SEPTEMBRE

- **Dim 7** : concert de carillon sur l'esplanade de la Madone à Miribel, de 16h à 17h, accès libre — Fête du Grand parc de 10h à 18h
- **Sam 13** : course nocturne de BMX organisée par le BBC, Beynost — Assemblée Générale de l'OBSM, salle des Fêtes
- **Sam 20** : exposition-animation sur le thème de l'eau dans le cadre des journées du Patrimoine, Sathonette — Vide-grenier devant le Club Amitié-Loisirs — récupération de lunettes de 9h à 12h sur le marché.
- **Sam 20 et Dim 21** : accès au Campanile de Miribel lors des journées européennes du Patrimoine

Chiens dangereux

Suite à loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, chaque détenteur/propriétaire de chien de catégorie 1 et 2 devra faire faire, par un vétérinaire agréé, une évaluation comportementale de son animal. La loi prévoit un délai de 6 mois pour les premières catégories et 18 mois pour les secondes. En attente d'un décret d'application, à l'issue de cette évaluation, une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents, viendra compléter le dossier pour permettre au maire de la commune la délivrance d'un permis de détention concernant ces chiens. Une fiche technique sera mise à jour sur le site de la commune, rubrique "Police Municipale".



Police municipale

Donnez une seconde vie à vos lunettes

En partenariat avec l'association JEREMI (ONG dijonnaise à vocation médicale créée en 1984, aux côtés de laquelle est engagé Optic 2000), la Commission sociale de la commune organise pour la deuxième fois une récupération de lunettes au profit des plus démunis de la population du Burkina Faso.



Cette opération aura lieu le **samedi 20 septembre de 9h à 12h** sur le marché. Ce jour-là sera également effectuée une récupération de restes de laine destinés à la fabrication de couvertures et vêtements chauds pour les sans-abri. Merci pour votre générosité et votre participation.

M. B., Commission des affaires sociales

Validation des acquis de l'expérience

Le CIBC 01 est un centre de bilan de compétences présent sur l'ensemble du département. L'antenne de Miribel couvre le secteur de la côte et de la plaine de l'Ain. Outre nos prestations de bilans, nous proposons des réunions d'information gratuites sur la Validation des acquis de l'expérience. La validation des acquis est la possibilité de faire valoir ses compétences acquises pour obtenir un diplôme ou un titre sans passer par la formation.

Des réunions d'information collectives et gratuites sur la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) sont organisées régulièrement dans les locaux du CIBC de Miribel. La prochaine réunion se tiendra le mercredi 10 septembre à 15h. Il est recommandé de s'inscrire en appelant au 04 72 88 25 67.

CIBC de l'Ain, Antenne de Miribel, Square Ego - 01700 Miribel

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
 Directeur de publication: Pierre GOUBET
 Rédaction, fabrication et distribution :
 Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE :
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)
 Du lundi au vendredi :
 de 9 h à 12 h 30
 et de 16 h à 19 h
 Le samedi :
 de 9 h à 12 h 30
 et de 14 h à 17 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
 lundi, mercredi, vendredi :
 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
 mardi, jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
 Tel. 04 78 55 14 08
 e-mail : echosstmau@hotmail.com
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

COMMISSION SPORT CULTURE ASSOCIATIONS

Robert ROCHE, Jacqueline ACCARDO, Chantal BAUDENEAU, Alain BOISSIN, Claude CHARTON, Luc CHEPTA, Ludwina CUMIN, Jeannine DECOEUR, Sabrina DERRAS, Jacques ETOYAN, Marie GIROT, Robert HERPOYAN, Madeleine JOSSERAND, Didier JUHEN, Mathieu MOREL, Marie-Christine PETIT, Lucien PLANE, Catherine PRATS, Françoise ROY, Christophe SIBUET, Thierry SUSLEC, Jocelyne TCHALEKIAN. Cette commission est composée de 22 membres, elle est animée par Robert Roche.

Le premier des objectifs est d'être à l'écoute des associations et de soutenir les initiatives culturelles, sportives et sociales de la commune. Associations qui restent des acteurs essentiels du dynamisme de la commune et dont les bénévoles sont reconnus et aidés par notre équipe. Cela implique un investissement dans du matériel, à cet effet chaque année la commission étudie le besoin en renouvellement ou en acquisition d'équipement.



Cela demande aussi l'intervention des services techniques de la commune qui apportent un soutien logistique essentiel dans la réussite des manifestations et dans l'entretien des équipements communaux.

Une fois par an, courant octobre, les associations sont invitées à participer à la réalisation du calendrier des fêtes. Cette réunion permet de planifier les manifestations sur la commune. C'est une occasion pour échanger et viser au rapprochement entre associations.

Annuellement la commission examine les demandes de subventions et les projets des associations installées sur la commune, les décisions prises en commission sont ensuite votées en conseil municipal.

Pour 2008 le budget attribué aux associations s'est élevé à 56 015€ et porte sur 31 associations.

La commission « sport, culture et associations » dont les membres sont très nombreux, collabore et se partage entre le sport, les associations et la culture.

ÉDITO

Septembre, c'est le mois des rentrées.

Rentrée des écoles. Espérons que tous nos écoliers, collégiens et lycéens sont prêts à se remettre au travail.

Rentrée dans les entreprises. Oublions le pessimisme ambiant pour croire à un avenir souriant.

Rentrée de sous. Qui n'a pas reçu, en rentrant d'un séjour de détente, sa feuille d'imposition...

Rentrée des élus qui sont à votre écoute et qui vont continuer à œuvrer pour le bien de la commune donc de nous tous.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

Sommaire

⇒ P2 et P3 : Et pendant ce temps à la mairie

- *Flashes et conseils en bref*
- *Suite de la page 1*

⇒ P4 & 5 : Ça bouge Saint-Maurice

- *Les journées du patrimoine*
- *Réunion du Projet Éducatif Local*
- *Du primaire au secondaire*
- *Du côté des sapeurs-pompiers*
- *Destination nature 2008*

⇒ P6 : Du côté des associations

⇒ P7 et P8 : vie pratique

Et pendant ce temps, à la Mairie...

Prochains
conseils municipaux :
4 et 25 septembre
à 20 h 30

FLASHES

♦ **Le conseil municipal** vient de désigner 15 grands électeurs appelés à élire les sénateurs le dimanche 21 septembre.

♦ **Le pont de l'Île** sera fermé à la circulation du 1er au 12 septembre pour travaux de maintenance et changement du gabarit de limitation de hauteur.

♦ **Tous les bacs à ordures ménagères des Mauriciens** vont être nettoyés au mois de septembre, il faut les laisser dans la rue toute la journée prévue pour le ramassage.

♦ **En Grande-Bretagne**, l'entreprise Mac Donald a réussi à obtenir la reconnaissance de sa propre formation en tant que diplôme officiellement reconnu par l'état. Une sorte de BacMcDo. Étonnant, non ?

Voirie - Travaux :

1) - **Aménagement du cimetière - avenant n° 2** : Des adaptations en cours de chantier et des travaux supplémentaires pour un montant de 18 959 € HT. *Délibération votée à l'unanimité.*

2) - **DSP assainissement - avenant de prolongation** : Ce contrat doit se terminer le 31 mars 2009 ; les délais de procédure de consultation sont de 8 à 9 mois, avec au préalable une étude comparative sur le choix d'une gestion directe et d'une DSP de quelques mois. Le conseil propose une prolongation de 1 an du contrat portant le terme du contrat au 31 mars 2010. *Unanimité.*

• **Affaires scolaires** : Modification des règlements intérieurs des accueils périscolaires et des restaurants scolaires. L'âge minimum d'accueil est fixé à 3 ans ; les enfants n'ayant pas atteint leurs 3 ans feront l'objet d'un examen de dérogation. *Délibération votée par 24 voix pour et 1 abstention.*

Conseil du 10 juillet 2008

• **Rapport annuel 2007 du délégataire sur le prix et la qualité du service assainissement** :

Le service d'assainissement de la commune est délégué à la S.D.E.I. dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 10 ans qui arrive à échéance le 31 mars 2009. Le nombre de clients est en baisse de 1.17% ce qui n'est pas significatif. Le volume facturé est aussi en baisse de 8.73 %, diminution qui est constatée dans tout le département et au niveau national. La longueur du réseau de 17 Km, 2.3 Km ont été curés et 11 désobstructions réalisées. Pour 2007 : 40 interventions de maintenance soit en moyenne 1 par semaine. Du matériel électromécanique a été renouvelé pour 9000 € : une armoire au poste « Parc des Brotteaux » et une pompe au poste « Chemin du Pilon ».

L'estimation des prix du service est faite sur une moyenne de consommation des ménages de 120 m³, l'augmentation se situe aux environs de 2.6%. Le coût moyen s'élève à 0.51 € TTC par jour et par famille. L'assainissement de l'eau est plus cher que l'eau. A noter la modification des taxes des organismes publics (agence de l'eau) qui se traduit par une contribution à un taux unique, auparavant cette taxe était établie par commune selon divers critères.

Le coût de l'entretien du réseau est plus important que le coût de la station d'épuration.

• **Désignation dans les commissions extra municipales d'un conseiller de la liste d'opposition Mme BOUILLON**

Mme BOUILLON conseillère municipale de la liste minoritaire est appelée à siéger dans la commission Affaires scolaires / Projet éducatif local et dans la commission Sociale.

LES CONSEILS EN BREF

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

Conseil du 27 juin 2008

• Installation de Mme Bouillon, conseillère municipale appelée à remplacer le siège vacant par démission.

• Modification des statuts du Syndicat des communes riveraines du canal de Miribel. Face à la pénurie de candidats, le président propose de modifier les statuts afin que 2 vice-présidents soient désignés au lieu de 3 précédemment.

Monsieur le Maire rappelle que le syndicat a pour vocation l'entretien du canal en confortant les berges afin de maintenir le débit et la hauteur d'eau.

Délibération votée par 24 voix pour et 1 abstention

• **Finances** :

1) - **Modification de la délibération du 24.04.2008 : affectation des résultats - budget principal**: Le solde à nouveau en section de fonctionnement est de 35 174,52 € - article 02 - recette (et non plus 4 667,25 €). *Délibération votée à l'unanimité.*

2) - **Décision modificative n° 3** :

- Ajustement des crédits en fonctionnement pour 47 507,27 €.

- Inscription en investissement de crédits sur les opérations n° 49/08 - 50/08 - 51/08 - 52/08 - 53/08 - 54/08 - et sur les comptes 205, 2182, 2183, 2184, 2188, pour un montant de 335 000 €. *Délibération votée à l'unanimité.*

3) - **Subvention complémentaire à l'AUGEB**.

Versement d'une subvention de 40 000 € soit pour l'année 2008 un versement total de 170 000 €. *Délibération votée par 22 voix pour et 3 abstentions.*

• **Personnel** : Institution du régime indemnitaire du chef de service de police municipale nommé depuis le 1^{er} avril 2008. *Délibération votée à l'unanimité.*

DÉPARTS ET ARRIVÉES

Comme chaque année, il y a des mouvements au niveau des équipes enseignantes.

À l'école maternelle :

• Départ : Madame Marie-Christine Wilhelm
• Arrivées : Mademoiselle Magali Peronnier et Mademoiselle Gozzi-Gorzon

À l'école élémentaire :

• Départ : Madame Jacqueline Rolhion
• Arrivée : Madame Pascale Griffond

ENQUÊTE

"TRAJECTOIRE ET ORIGINE"

L'Insee effectue, entre le 8 septembre et le 20 décembre, une étude sur la diversité des populations, notamment en fonction de leur origine.

Cette étude vise à étudier l'accès au logement, à la santé, à l'éducation, à l'emploi des personnes selon leur histoire personnelle, leur mobilité géographique, leur origine sociale et celles de leurs parents.

Les données ainsi collectées permettent de mieux cibler les politiques publiques. C'est pourquoi cette enquête bénéficie notamment du soutien de certaines institutions comme la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), l'ACSE (Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances), ou la DARES (ministère du travail) qui ont apporté leur contribution financière.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT

Le Centre de Première Intervention de Saint-Maurice de Beynost recrute pour sa section des Jeunes Sapeurs-Pompiers des adolescents de 12 à 16 ans.

Tous ceux qui sont intéressés peuvent passer à la caserne les samedis matins des mois de septembre et octobre.



Vie Pratique



URBANISME PRATIQUE—N°9

Petits travaux qui doivent faire l'objet d'une autorisation préalable

Changer une fenêtre, refaire sa toiture, repeindre sa façade, ...

Autant de petits travaux pour lesquels on ne pense pas toujours à demander l'autorisation, pourtant cet oubli expose le contrevenant à des contentieux de la part d'autres administrés ou voisins, à une ordonnance d'interruption de travaux et éventuellement à des sanctions si ces travaux ne sont pas autorisables par le PLU, par exemple.

Doivent être soumis à autorisation préalable (dossier et modalités disponibles sur le site internet de la commune) :

- Les ravalements de façade,
- Les édifications, changements ou modifications de clôtures,
- Les réfections de toiture, même à l'identique
- Les changements de fenêtres et de volets, même à l'identique
- Les piscines dont la bassin n'est pas couvert (ou dont la couverture fait moins de 1.80 m) et qui font moins de 100 m²
- Les garages d'une superficie inférieure à 20 m²
- Les serres dont la hauteur est comprise entre 1.80 et 4 m
- Les changements de portails
-

Par contre, sont exemptés de toute autorisation :

- Les murs de soutènement
- Les piscines dont le bassin est inférieur à 10m²

D. L.

"LE TOUT À L'ÉGOUT", C'EST FINI !!

Rejet des eaux usées : le Maire rappelle à l'ensemble des habitants de la commune qu'il est interdit :

- de jeter des lingettes ou couches jetables dans les toilettes,
- de jeter tout objet pouvant obstruer les canalisations.

En effet, ceci entraîne un dysfonctionnement des stations d'épuration et des frais importants de remise en marche à la charge de la commune et du contribuable.





BMX

Pour redémarrer la saison, le BBC organise sa course nocturne annuelle le

13 septembre 2008. Nous vous invitons à un apéritif à 19h15.

2 Françaises sont montées sur les plus hautes marches du podium Olympique à Pékin : Or et Argent pour Anne Caroline Chausson et Laëtitia Le Corguille! Félicitations. Sportivement, Beynost BMX La Cotière, www.bmxbeynost.com



QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Albums en folie pour la rentrée

Les plus jeunes lecteurs sont les gâtés de la rentrée. Plus de trente albums originaux spécialement choisis pour eux sont venus enrichir les rayons déjà bien garnis. Dans la collection « À petits petons », quatre titres viennent compléter cette collection plébiscitée par les parents et les enfants tant pour l'originalité des histoires que pour celle des graphismes. Le même éditeur, Didier, a conçu une nouvelle collection « Pirouette » inspirée de comptines « Meunier tu dors ? », « Les petits poissons » et bien d'autres...

Nous avons privilégié les éditions originales comme « Parapluie de madame Hô » ou « Rêve de lune » choisi par Amnesty International.

Contes de fantômes, contes africains avec une édition conçue pour faciliter la lecture : « Petits contes du tapis ».

Les amateurs trouveront aussi de nouveaux livres jeux comme « Suis la ligne » de Lungkvis. Très demandés aussi, les livres sonores avec un choix adapté à tous les âges.

Nouveaux thèmes aussi dans la collection mini docs : la nuit, le handicap, les princesses, les pirates, le bébé.

« Hugo, Pat, Camille, Mireille » : venez découvrir qui est l'abeille, l'asticot, la chenille, la puce ou le mille pattes !

J. D.



Excellente rentrée à tous

Suite de la page 1

Finances

- Décision modificative n°1 - Budget annexe exercice 2008 : 23 voix pour et 2 abstentions.

Libellé	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution d'investissement reporté	40 636.64	
Excédent de fonctionnement capitalisé		40 636.64
Résultat de fonctionnement reporté		170 205.44
TOTAUX	40 636.64	210 842.08

- Décision modificative n°4 - Budget principal exercice 2008 : Certains crédits inscrits au BP 2008 doivent faire l'objet de réajustements, pour les motifs suivants : -Crédits sous estimés dans les amortissements des immobilisations 2008 - Régularisation amortissement des immobilisations 2002 -Annulation de frais études -Diminution du programme « travaux de voirie 2004 », « travaux de voirie 2007 »-Augmentation du programme « éclairage public 2004 » et « reconstruction multi-accueil » -Attribution d'une subvention à l'association « retraités Rhône Poulenc/ Toray Plastics Europe ».

Voirie - Travaux

- Avenant n°1 _ marché de travaux de viabilisation lotissement « la Trêve » : Suite à des différentes modifications apportées au marché en cours (changement de bordures, types arbres...) et à des travaux réalisés non prévus au marché initial (puits perdu), il convient de retenir l'avenant (moins de 5%) de la société LEGROS TP pour un montant de 2 826.00 € HT. Pour rappel : Montant initial : 74 143.50 € HT Montant final : 76 969.50 € HT *Unanimité.*

- Marché de nettoyage et entretien des bâtiments communaux : Un marché en appel d'offres ouvert avait été lancé pour cette prestation. Six entreprises ont répondu, les prix TTC varient de 71 067.85€ à 123 986.78€.

La société CARRARD mieux disante pour un montant de 61 204.71 euros HT est retenue. Le contrat débutera le 1^{er} septembre 2008. *Unanimité.*

Restauration municipale :

Les tarifs payés au 1er juin 2008 ont été réévalués de 1.73% « indice INSEE «repas scolaire ». La société S.H.C.B. ne s'y retrouve pas compte tenu de l'inflation sur les produits alimentaires. Une augmentation de 4% est proposée afin d'y

Suite de la page 1

Cette commission est aussi représentée à la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau avec deux membres titulaires dans la commission sport, un membre titulaire à la commission culture ainsi qu'à l'office du tourisme et un membre à la commission centre nautique.

Cette représentation est primordiale, elle permet d'améliorer les échanges et d'avoir une vision globale des activités existantes ou en cours sur les territoires proches de la commune et de suivre les projets au sein de l'intercommunalité.

Pour ce début de mandat, la commission élabore un projet de café théâtre en partenariat avec le Centre Marcel Cochet.

Elle a aussi retenu comme sujet, une réflexion sur les espaces extérieurs et ludiques existants sur la commune, dans le but de mettre à disposition des enfants et adolescents des lieux qui permettent de se divertir en toute sécurité et en respectant le cadre de vie de chacun.

Cette année la commune participera à la fête du patrimoine, avec une animation sur le thème de l'eau. Cette manifestation est réalisée en partenariat avec l'office du tourisme de la Communauté de Communes.

Une exposition est prévue à la Sathonette le 20 septembre.

La commission continuera à s'investir en partenariat avec les associations pour des actions ponctuelles telles que le Téléthon, la fête du patrimoine, la fête de la musique. Elle maintiendra l'organisation de manifestations telles que la fête des bénévoles, le Père Noël.

Cette commission souhaite mener des actions et développer des idées nouvelles afin de permettre à tous les Mauriciens d'accéder aux activités associatives, sportives et culturelles de la commune.

SOU DES ECOLES

Rappelez vous ce mois de juin si froid et si pluvieux et ce début de juillet si peu agréable, mais voilà que par miracle le 5 juillet le ciel s'est coloré de bleu intense, le soleil a revêtu son costume jaune brillant et la chaleur a enfin réuni petits et grands pour l'édition 2008 de la fête des enfants organisée par le SOU des ECOLES ! Cette année encore la fête fut une belle réussite : tout l'après-midi les enfants ont envahi les 13 stands de jeux qui occupaient la superbe cour de récréation de notre École maternelle, les rires, les cris, les batailles d'eau punctuaient cette belle journée, les parents eux pouvaient goûter à ce spectacle tout en se rafraîchissant à la buvette. La soirée se terminait par notre traditionnel repas (merci Claire Marie pour ce délicieux poulet au curry fait maison!) et dans une ambiance chaleureuse. Merci à tous nos bénévoles, merci à tous les parents et merci à tous nos enfants. Cette fête nous l'organisons pour eux et c'est grâce à vous parents qu'elle peut se perpétuer. N'OUBLIEZ PAS L'ASSEMBLEE GENERALE DU SOU QUI SE TIENDRA LE VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2008 A 20H30 À L'ECOLE ELEMENTAIRE. LE SOU A BESOIN DE VOUS TOUT AU LONG DE L'ANNEE....

Véronique Commarmot, Présidente



Le journal va-t-il changer de ton ? Peut-être car l'équipe communication information a perdu un membre important.

En effet, Roger Berthe (RB), le principal reporter, l'auteur d'un bon nombre d'éditoriaux a décidé de se consacrer seulement à son rôle de délégué du procureur, charge qui l'occupe énormément. Peut-être était-il également las d'aller chercher des informations auprès des associations alors que celles-ci pourraient les communiquer directement au journal si elles veulent que la population soit informée de leurs activités. En tous cas ses articles vont manquer ainsi que son esprit d'analyse et ses propos destinés parfois à ce que chacun se remette en question. Roger, nous écriras-tu un article de fond de temps en temps ? J. A.

Permanences de Michèle Berthe, adjointe aux affaires sociales

- les mardis 9 septembre et 7 octobre, de 14 h à 16 h
- les samedis 27 septembre et 25 octobre, de 10 à 12 h

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Chaque commune de la CCMP prépare activement les journées du patrimoine qui auront lieu les 20 et 21 septembre. Le thème national est celui de l'eau. Une partie de la commission ASSOCIATIONS SPORT CULTURE prépare une exposition qui se tiendra à la Sathonette le samedi 20 de 15 h à 18 h. Le sujet



sera les sources et fontaines de Saint-Maurice et leur alimentation, le travail accompli contre le ruissellement et ses méfaits, ainsi que des documents sur le problème de l'eau dans le monde. De plus, comme Beynost, Neyron et Miribel ajoutent au thème de l'eau la visite de leurs églises, Saint-Maurice ouvrira, ce jour-là, l'église du XII^{ème}, montée de la Paroche pour la visite, ainsi que l'autre église.

De toute façon, l'office du tourisme intercommunal diffusera bientôt un programme complet de ce qui se fera dans chaque ville !

J. A.

LE COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL (P.E.L.) EN RÉUNION LE 3 JUILLET

Sous la présidence de R. Resta (adjoint aux écoles) et de J. Accardo, Magali Chautard a présenté les actions retenues pour le contrat éducatif local en 2008-2009 ainsi que les subventions qui ont été allouées par le comité départemental des PEL. Au total 19 actions seront aidées financièrement, l'aide allant de 90 euros à 300 euros pour un total de 3512 euros. Elle précise également qu'au delà de ces actions, il en existe d'autres qui se déroulent sur les temps scolaires ou périscolaires.

La deuxième partie de la réunion a abordé une question de fond portant sur la reconduction ou non du PEL en 2009. Ce qui ressort du débat :

- une lourdeur et une complexité trop grande pour monter les dossiers de financement,
- des subventions faibles en regard des projets et de l'implication de tous les acteurs.
- les actions mises en œuvre dans le cadre du PEL connaissent un succès conséquent. Elles contribuent à améliorer le lien social et développent des échanges riches entre les différents acteurs qui mettent en œuvre les projets.
- une volonté commune de poursuivre des actions qui permettent de répondre aux objectifs fixés et qui conservent toute leur actualité (favoriser l'ouverture sociale des jeunes, transmettre aux enfants et aux jeunes des valeurs de citoyenneté, favoriser l'implication des familles). Un autre axe de réflexion est peut-être à définir, ciblant des actions en direction des seniors, de la petite enfance et de la population active.

Le cadre de ces actions sera défini après l'évaluation triennale du PEL. Evaluation effectuée par un cabinet indépendant et en liaison avec le diagnostic sur le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Les conclusions seront connues fin novembre.

Après avis du comité de pilotage, l'équipe municipale décidera de continuer ou pas les actions dans le cadre d'un PEL. R. R.



DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE

Nos chères têtes blondes quittent l'école primaire pour affronter les affres du secondaire ! À cette occasion, Monsieur le Maire et ses adjoints, accompagnés des professeurs des écoles de CM2, Madame Grumel et Monsieur Guiffray, leur ont remis un livre sur l'écologie, afin qu'ils puissent préparer leur avenir en tant que collégiens et citoyens.

Nous leur souhaitons à tous une bonne rentrée.



DU COTÉ DES SAPEURS-POMPIERS - ANNÉE 2007/2008

Le 3 mai 2008 examen de brevets cadets à l'école départementale de Bourg en Bresse. Mademoiselle Gérard Allison, Jeune Sapeur Pompier depuis 3 ans, passe avec succès cet examen et de ce fait demandera très prochainement une incorporation en tant que sapeur pompier.

Le 17 mai 2008 concours d'épreuves athlétiques JSP à Bellegarde. Cette année l'équipe féminine a mis en avant la section de jeunes sapeurs pompiers de Saint-Maurice de Beynost de par ses résultats.



Emilie Geoffroy médaille d'or au grimper de corde au niveau départemental et médaille d'argent au niveau régional. Allison Gérard médaille d'argent au grimper de corde

au niveau départemental. Salomé Minaud médaille de bronze à la course à pieds distance 80 mètres au niveau départemental.

Le 14 juin 2008 concours départemental de manœuvres d'incendie et de secourisme à Bourg en Bresse. Les épreuves se



sont déroulées toute la journée, nos JSP nous ont montré la coordination des manœuvres, les gestes précis, une bonne entente.

La maîtrise ainsi que la volonté ont permis d'obtenir la deuxième place sur le podium et de se qualifier pour le championnat de France à Tours.



Les 4, 5 et 6 juillet 2008 s'est déroulé le concours national d'incendie et de secourisme à Tours. 125 équipes représentant 1400 JSP concouraient pour faire partie des meilleures sections de jeunes sapeurs pompiers de France. Avec une manœuvre incendie sans fautes, un score de 98/100 en secourisme et une note de 14/20 au questionnaire basé sur la formation de sapeur pompier, les JSP ont remporté la première place du podium. Etant champions de France, les JSP de Saint-Maurice de Beynost représenteront la France lors du concours international qui aura lieu en juillet 2009 en République Tchèque.

Liste des jeunes sapeurs pompiers :
(Champions de France)

Yacine DJOURI	Alexis COSTERA
Stéphane GAUTHIER	Frédéric BARBATO
Emilie GEOFFROY	Thomas GARCIA
Allison GIRARD	Kadda HOCINI
Nadège HIERMA	Pascal IASCONE
Quentin LEBRE	Dimitri LABALME
Sofiane MECHERI	Nicolas SAGNIEZ
Salomé MINAUD	Xavier TERRADE
Julien RAZZINI	Mathieu RIBERON

Cette équipe de jeunes sapeurs pompiers est encadrée par le **caporal Rosique Daniel** moniteur de secourisme ainsi que l'animateur **Hierma Kevin** mai aussi les aides moniteurs notamment les **sapeurs Gaillard Romain, Hierma Gérald et Gillet Romain**.

Encore félicitations à cette équipe championne de France qui est sous la responsabilité du **caporal Gaillard Julien** également animateur incendie.

Jean-Luc Millet

DESTINATION NATURE 2008 — 6^{ÈME} FÊTE DU GRAND PARC Dimanche 7 septembre 2008, de 10h à 18h

Le Grand Parc Miribel Jonage accueillera les amateurs de nature, de sport et de découverte au cœur de ses 2200 hectares pour la sixième édition de sa fête désormais incontournable, Destination Nature, le dimanche 7 septembre 2008 de 10 h à 18 h sur l'espace du Fontanil, à proximité du lac des Eaux Bleues.

Une journée entière pour découvrir le parc et ses activités mais également pour mieux saisir les enjeux multiples d'un site primordial pour l'agglomération.

Cette année, comme déjà en 2005, le Grand Parc s'associe au Comité de bassin Rhône-Méditerranée et à l'État, avec le soutien de l'Agence de l'Eau, dans une démarche de sensibilisation et de consultation du public sur cette ressource essentielle qu'est l'eau. Animations, initiations et parking gratuits. Restauration Saveurs du Monde à petits prix. Renseignements sur www.grand-parc.fr ou à l'accueil du Grand Parc au 04 78 80 56 20.

